

Session du Conseil Régional de mars 2006

Séance publique de clôture
Lundi 27 mars 2006

Intervention de Ségolène Royal Présidente de la Région

Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux,

Conformément à l'engagement pris concernant notre volonté, la séance publique d'aujourd'hui a pour objet :

De rendre des comptes aux citoyens, et de présenter le bilan des actions et des réformes.

De nouvelles avancées dans deux domaines :

1- l'excellence environnementale, avec le schéma régional éolien et la politique des rivières.

2- le service public sanitaire et une meilleure organisation de la santé publique au niveau régional.

Enfin, par les vœux qui sont proposés, nous nous adresserons notamment au Gouvernement pour exprimer les souhaits de notre assemblée régionale dans les grands dossiers nationaux.

Premier rapport : Situation de la Région et rapport d'activités

Le premier rapport dont nous allons débattre est celui qui porte sur la situation de la Région et sur notre bilan d'activités pour 2005.

C'est un élément important dans la gestion des affaires publiques : la loi fait obligation à l'exécutif de présenter ce rapport et je suis très heureuse que, **pour la première fois, la Région respecte complètement cette obligation pour travailler sur son bilan.**

Transparence des données, indications territoriales, analyse des caractéristiques des bénéficiaires.

C'est aussi un temps important dans la vie de notre région et de notre institution : évaluer pour rendre compte et ajuster, si nécessaire, les politiques régionales. Ce rapport a pour objet de montrer comment les engagements pris ont été tenus et comment les premiers résultats sont là.

2005 a été la première année où la nouvelle assemblée régionale a été pleinement responsable des choix, en adoptant son budget et en définissant les nouvelles politiques régionales.

Une Région qui reprend confiance

Nous nous étions engagés à ce que la Région puisse saisir ses chances.

Nous avons respecté cet engagement, avec des mesures permettant à chacun de reprendre confiance.

I - Notre première priorité : l'emploi et l'activité économique

➤ Le maintien des jeunes en région par la création des emplois-tremplins

5 000 emplois tremplins en trois ans avaient été promis pendant la campagne électorale, pour répondre à la suppression des emplois-jeunes par le Gouvernement.

Pour la seule année 2005, nous avons fait presque la moitié du chemin, **avec 2349 emplois tremplins.**

Ces emplois tremplins traduisent la volonté des jeunes de rester en Région, de s'installer dans la vie active, de construire leur avenir. Ainsi, **nous avons aidé 1035 créations d'entreprise**, trois fois plus qu'en 2003, la hausse portant en priorité sur les jeunes, grâce notamment aux bourses-tremplins, formidable réussite gérée au plus près des territoires par les ateliers de la création.

Cet effort régional a soutenu une accélération des créations d'entreprises dans la région : alors qu'au niveau national on observe une stabilité (baisse de 1 %), sur les quatre derniers mois connus, en Région, nous enregistrons **une hausse de 9 % du nombre des entreprises nouvelles. Voilà un résultat.**

➤ Emploi et économie : concentrer la réforme des aides aux entreprises sur l'innovation, et faire le pari du gagnant /gagnant avec les entreprises

Fondant notre analyse sur les besoins des entreprises, sur le respect du rôle de chacun pour concentrer les aides sur ceux qui prennent des risques en innovant, sur l'évaluation des aides publiques régionales faite en avril 2004, nous avons décidé de recentrer ces aides sur l'innovation et de mieux les orienter vers les filières prioritaires du Poitou-Charentes en supprimant le système du guichet ou les effets d'aubaine.

Les résultats sont là :

- grâce au **fonds régional pour l'innovation**, nous avons créé avec OSEO - ANVAR de nouveaux dispositifs pour combler le chaînon manquant de l'innovation (avec le prêt participatif pour l'amorçage) et nous avons aidé des entreprises qui jusqu'à présent ne trouvaient pas de réponse en région (chiffres à sortir du rapport) ;
- jusqu'en 2004, seul un quart des aides aux entreprises bénéficiait aux **filières économiques prioritaires** de la Région (en pratique, toute demande était satisfaite). En un an, nous avons réussi à réorienter les aides vers ces secteurs pour près de la moitié des aides.

Pour toutes ces aides, nous avons appliqué les principes définis avec les électeurs : aides versées sous condition aux entreprises, avec **la charte d'engagements réciproques** : Interdiction de délocalisation et de licenciements si l'entreprise est bénéficiaire, sinon l'aide doit être remboursée. Les exigences posées en matière de dialogue social et d'information des personnels, de respect de la parité professionnelle femmes-hommes ainsi que des règles de protection de l'environnement sont inscrites dans cette charte, préalable à toute aide, et acceptée par la très grande majorité des entreprises, habituées à la pratique des engagements contractuels.

Depuis l'instauration de cette Charte, 182 conventions ont été signées, 832 emplois ont été aidés et cela a généré en Région un investissement de 95 millions d'€.

- **La naissance du pôle de compétitivité des éco-industries**, engagé dès février 2005 et fédérant aujourd'hui plus de 150 entreprises et autant de centres de formation et de recherche, pour des projets concrets, générateur d'activité et d'emplois, reconnus par l'Etat.

II- Deuxième grand chantier : l'éducation, la formation et la recherche : des investissements en hausse

Nous avons tenu là aussi nos engagements pour l'égalité dans l'éducation d'accès à l'éducation, à la culture et aux métiers :

a) égal accès à l'éducation :

- 45.000 chèques livres pour la gratuité scolaire et 7815 familles aidées pour l'équipement professionnel dans la totalité des filières, désormais;
- 480 projets financés par la Région dans le cadre du BPL,
- 2240 jeunes aidés à partir en formation dans le cadre des bourses de la découverte, pour les ouvrir sur le monde.
- améliorer les bourses versées aux étudiants des formations sociales et paramédicales qui dépendent maintenant de la région : 962 bourses régionales, accordées en 5 semaines, au lieu de 4 mois.

- Fonds social dans les lycées, doté de près de 900 000€, pour aider les familles rencontrant des difficultés.

Ecouter pour agir juste : dans les lycées, l'année 2005 a vu la généralisation du **Budget Participatif Lycéen**. C'est l'apprentissage de la vie citoyenne dans les établissements et la prise en compte des attentes de tous ceux qui vivent dans les lycées pour définir les projets prioritaires d'aménagement. En 2005, 227 projets ont été adoptés.

b) Egal accès à la culture :

- un animateur culturel par lycée : 93 jeunes ont été recrutés pour cela ;
- un projet culturel par lycée : en trois mois fin 2005, 50 projets ont déjà vu le jour;
- un retour des aides versées par la région au secteur culturel, pour faire accéder aux spectacles ou aux créations des personnes qui aujourd'hui n'en bénéficient pas.

c) Priorité à la qualification : faire que chacun ait un métier

Comme nous nous y étions engagés, nous avons créé 500 places d'apprentissage à la rentrée 2005.

Nous accompagnons aussi les jeunes diplômés, avec le permis de conduire gratuit. Pour les apprentis diplômés en juillet 2005, plus de 300 aides ont déjà été accordées.

Formation continue aussi, avec 1500 places dans les dispositifs ACTEF : Action Tremplin vers l'Emploi et la Formation (dispositif d'insertion professionnelle pour les demandeurs d'emploi de moins de 35 ans)

d) aider les salariés licenciés à trouver un métier après leur licenciement.

L'exemple de la plate-forme de Châtelleraut : 297 personnes aidées entre décembre 2004 et 2005, avec un taux de réemploi de 54 %. Travail identique sur le site de Michelin à Poitiers.

e) recherche : soutenir les chercheurs et les universités

- chercheurs : 80 chercheurs aidés avec un vrai contrat de travail aujourd'hui,
- réalisation des grands projets d'équipements, bloqués par le gouvernement, comme la faculté de médecine de Poitiers ou les établissements de La Rochelle.

III- Avancer vers l'excellence environnementale

Dans ce domaine aussi les acquis sont réels :

- l'engagement sur le respect du Protocole de Kyoto ;

- une politique régionale de l'eau, définie sous la pression des élus régionaux et dans un cadre participatif, comme cela avait été défini lors de la Conférence de mai 2004;
- un soutien accru aux énergies renouvelables, avec près de 1000 chauffe-eau solaires aidés (soit quatre fois plus qu'en 2003), la première unité de biocarburant de nouvelle génération, installée en Charente-Maritime, le triplement des installations de chaufferies bois (avec une production équivalent aux besoins de près de 3000 logements);
- la montée en puissance **du Plan Vallées**, croisant à la fois la valorisation des atouts de la Région en termes des paysages, d'Art Roman (autour des chemins de St Jacques), des grandes filières économiques, comme la Vallée des Images, et des activités liées à la ressource en eau.

IV- Redonner confiance aux agriculteurs

Une action massive de valorisation des AOC, labels, marques de qualité, a été conduite grâce à la « réforme » de l'IRQUA.

Nous avons promis une aide à l'agriculture de qualité, conciliant les richesses du terroir, l'ajout de valeur aux produits régionaux et contribuant à l'excellence environnementale. Avec le **contrat régional d'exploitation**, 260 agriculteurs ont été aidés en 2005 pour y arriver.

Les aides à l'installation se sont mises en place, pour infléchir la tendance et permettre aux jeunes de créer leur exploitation : plusieurs projets ont été soutenus, notamment grâce au dispositif de portage foncier mis en place avec la SAFER en mai 2005.

De même, nous avons contribué à dépasser la situation de blocage qui existait depuis plusieurs années pour que les bâtiments d'élevage soient mis aux normes : 491 exploitations ont été aidées.

La structuration du secteur de l'agriculture biologique a aussi été soutenue, pour que le développement du marché par l'offre permette à davantage d'exploitants de s'engager dans cette direction.

La décision de construire l'usine de production d'agro-carburants redonne espoir à la filière de production en faisant participer les agriculteurs au pôle de compétitivité des éco-industries.

V- Valoriser les atouts touristiques de toute la région, toute l'année pour tous les publics

Une feuille de route claire, avec le schéma régional du tourisme, adopté en deux forums participatifs, avec tous les professionnels du secteur.

De bons résultats sur la saison 2005 et des mesures nouvelles fortes :

- les premières vacances pour 400 personnes (et 1400 l'été prochain) qui n'étaient jamais parties.

- les premières plages rendues accessibles aux personnes en situation de handicap.

VI- Vivre ensemble

- ouvrir l'accès de tous à la culture
- soutenir l'emploi culturel
- valoriser nos acquis dans le spectacle vivant, l'art roman et dans le secteur des images
- soutenir l'accès au sport de chacun : trois fois plus de clubs aidés, près de 10 000 sportifs soutenus
- lutter contre la surcharge foncière qui pénalise le logement
- informer les jeunes sur les questions de santé
- prendre en compte les personnes en situation de handicap dans toutes les politiques régionales
- lutter contre la désertification médicale : la première maison de santé de proximité à Saint-Jean d'Angély, 22 étudiants internes en médecine aidés pour assurer des remplacements en milieu rural.

VII- Equipements et services publics

Développer le train : ouverture de nouvelles lignes qui rencontrent les attentes des voyageurs (+ 10 % de trafic), découverte du train avec 8000 bénéficiaires de l'opération TER à un €, préparer l'avenir avec une commande de 21 trains pour 100 millions d'euros, plan de modernisation sans précédent en région, défendu le train Corail avec une bataille gagnée de haute lutte face à la SNCF et au gouvernement.

Développer les usages internet : généralisé le haut débit dans tous les lycées et embauché un assistant TIC dans chaque lycée, installé 500 ordinateurs dans les petites communes, pour développer des points d'accès internet accessibles à tous, demandé pour la Région une licence WiMax, avec le soutien des 4 départements et de 5 agglomérations.

Ce bilan d'activités est aussi un moment pour mettre en lumière le respect d'un autre engagement.

Parce que chaque € dépensé doit être un € utile, nous avons veillé en 2005 à ce que toutes les mesures nouvelles dépendant de la nouvelle majorité soient financées par des économies. Le budget est resté stable entre 2004 et 2005.

Nous avons pris l'engagement de ne pas accroître la dette régionale : c'est fait. Nous aurons à en débattre lors de l'examen des comptes administratifs en juin prochain.

Les mesures nouvelles de notre session : environnement et santé

1- le schéma régional éolien

Le travail important réalisé en 2005, clarifie les préconisations de la région pour que nous nous engagions volontairement dans cette voie, en respectant les zones prioritaires de la protection de l'environnement et dans le cadre de la transparence et du débat.

2- la politique des rivières

Il s'agit de dépasser la politique d'infrastructures conduite jusqu'en 2004, au titre des aménagements de cours.

L'objectif est maintenant de soutenir les projets créateurs d'emplois et respectueux de l'environnement. C'est une contribution importante au plan Vallées de la région.

3- la santé

Le premier rapport porte sur le **SROS (schéma Régional d'Organisation Sanitaire)**. Vous savez que nous avons remporté une grande victoire en obtenant que le Schéma proposé, critiqué pour l'absence de réel diagnostic partagé et retenant des options comptables, inacceptables pour les territoires, ne s'applique que pour un an.

La priorité est aujourd'hui de fixer notre feuille de route collective pour que cette année soit utilisée le mieux possible afin de peser sur les choix de l'organisation sanitaire de notre région, qui tiennent vraiment compte des besoins sanitaires, notamment des personnes âgées en milieu rural, en organisant la mutation des hôpitaux ruraux et non leur fermeture.

Le second rapport porte sur le **groupement régional de santé publique**. La Région paraît le bon niveau de définition et de conduite des politiques régionales dans ce domaine. C'est un choix symbolique que la Région y participe, car nous souhaitons peser sur les actions conduites dans ce domaine, régulièrement financées par le budget régional : lutte contre la désertification médicale en milieu rural avec,

- les maisons de santé de proximité,
- l'aide aux étudiants en médecine
- les programmes de santé en direction des jeunes, notamment pour la contraception.

*

Voilà ce que je souhaitais vous dire en début de séance.

L'important travail réalisé en 2005 au service des habitants de la Région, pour les accompagner dans leurs projets, leur redonner confiance, commence à porter ses fruits.

Nous ouvrons aussi de nouveaux chantiers, dans les domaines importants de la vie régionale.